

États financiers de

**Le Collège des médecins de famille  
du Canada**

31 décembre 2013

D

R

A

F

T

# Le Collège des médecins de famille du Canada

31 décembre 2013

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
Bilan .....	3
État des résultats .....	4
État de l'évolution des capitaux propres .....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires aux états financiers .....	7-17
Annexe des charges .....	18

D  
R  
A  
F  
T

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.  
5140, Yonge Street  
Suite 1700  
Toronto (Ontario) M2N 6L7  
Canada

Tél. : 416-601-6150  
Télec. : 416-601-6151  
www.deloitte.ca

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du  
Collège des médecins de famille du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège des médecins de famille du Canada (le « Collège »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, les états des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du bilan du Collège au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Comptables professionnels agréés, comptables agréés  
Experts-comptables autorisés  
\_\_\_\_\_ 2014

D  
R  
A  
F  
T

# Le Collège des médecins de famille du Canada

## Bilan

au 31 décembre 2013

	2013	2012
	\$	\$
		(Note 13)
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 142 133	858 913
Encaisse affectée (note 2)	121 565	116 568
Placements à court terme	4 200 000	4 500 000
Débiteurs	2 025 665	2 141 245
Intérêts courus à recevoir	59 887	53 415
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif à court terme	159 542	254 042
	<b>9 708 792</b>	<b>7 924 183</b>
Placements à long terme (note 3)	19 773 749	18 489 703
Placements à long terme affectés (note 3)	-	81 063
Immobilisations (note 4)	3 769 485	3 781 950
	<b>33 252 026</b>	<b>30 276 899</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	3 818 320	3 571 976
Fonds détenus en fidéocommis pour la Section de l'Alberta	-	2 219
Fonds détenus en fidéocommis pour la Section du Manitoba	-	18 986
Fonds détenus en fidéocommis pour la Section de la Nouvelle-Écosse	-	3 927
Fonds détenus en fidéocommis pour la Section du Nouveau-Brunswick	-	55 931
Fonds détenus pour les projets externes (note 2)	121 565	116 568
Apports reportés (note 5)	11 412 212	9 761 238
	<b>15 352 097</b>	<b>13 530 845</b>
Avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite (notes 6 et 13)	226 474	892 774
	<b>15 578 571</b>	<b>14 423 619</b>
Engagements découlant de contrats de location (note 7)		
<b>Capitaux propres</b>		
Investis dans des immobilisations	3 769 485	3 781 950
Non affectés (note 13)	(3 418 267)	(3 430 732)
Fonds de réserve (note 8)	17 322 237	15 502 062
	<b>17 673 455</b>	<b>15 853 280</b>
	<b>33 252 026</b>	<b>30 276 899</b>

Au nom du Conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Etat des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013	2012
	\$	\$
		(Note 14)
<b>Produits</b>		
Adhésion et affaires professionnelles	15 062 229	13 815 818
Examens	8 131 880	4 529 869
Éducation médicale continue/Développement professionnel continu	4 257 885	3 671 497
Division des réunions - Assemblée scientifique annuelle (ASA)	3 026 415	3 523 370
Réseau canadien de surveillance sentinelle en soins primaires (RCSSSP)	2 326 660	2 302 822
Le Médecin de famille canadien (MFC) et autres publications	1 398 991	1 697 057
Autres services	784 210	680 151
Revenus de placements - placements à long terme	788 107	1 028 897
Réseau canadien de surveillance sentinelle en soins primaires - Affections neurologiques ("RCSSSP-AN")	42 832	119 725
Revenus de placements - placements à court terme	65 129	105 264
Variation des gains non réalisés sur les placements	414 874	398 688
Recouvrements divers	25 133	-
	<b>36 324 345</b>	<b>31 873 158</b>
<b>Charges</b>		
Examens	6 949 550	3 577 656
Division des réunions - ASA	3 038 407	3 280 751
Affaires générales	4 029 732	3 089 720
Éducation médicale continue/Développement professionnel continu	2 762 277	2 733 230
Direction	2 048 579	2 674 318
RCSSSP	2 321 739	2 336 731
MFC et autres publications	1 970 442	1 981 538
Adhésion et affaires professionnelles	1 458 192	1 734 740
Finances	775 696	1 212 400
Technologies de l'information et communications sur le Web	1 993 345	1 773 128
Éducation prédoctorale et postdoctorale	1 695 388	1 587 950
Recherche	974 927	1 286 275
Politiques en matière de santé et relations gouvernementales	861 278	811 748
Communications	1 105 299	745 008
Certification et évaluation	725 277	596 091
Soins aux patients, y compris les médecins de famille avec intérêts particuliers ou pratiques ciblées	551 645	499 021
Fondation pour la recherche et l'éducation du Collège des médecins de famille du Canada (FRÉ)	389 054	400 354
Prix et bourses	145 610	143 327
Voie alternative à la certification	221 294	216 895
RCSSSP-AN	42 832	119 725
RCSSSP-Usage du système de santé (« RCSSSP-USS »)	156 256	39 039
Division des réunions - Autres réunions	148 613	179 973
	<b>34 365 432</b>	<b>31 019 618</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>1 958 913</b>	<b>853 540</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Etat de l'évolution des capitaux propres  
Exercice terminé le 31 décembre 2013

				2013	2012
	Investis dans des immobilisations	Non affectés	Fonds de réserve	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
					(Note 13)
<b>Capitaux propres, au début de l'exercice</b>					
Établis antérieurement	3 781 950	(3 640 632)	15 502 062	15 643 380	14 789 840
Redressement sur exercices antérieurs (note 13)	-	209 900	-	209 900	209 900
Redressés	3 781 950	(3 430 732)	15 502 062	15 853 280	14 999 740
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(960 314)	2 919 227	-	1 958 913	853 540
Transfert à la FRÉ - Programme d'éducation des patients (note 8)	-	-	(138 738)	(138 738)	-
Acquisitions d'immobilisations	947 849	(947 849)	-	-	-
Transferts (note 8)	-	(1 958 913)	1 958 913	-	-
<b>Capitaux propres, à la fin de l'exercice</b>	<b>3 769 485</b>	<b>(3 418 267)</b>	<b>17 322 237</b>	<b>17 673 455</b>	<b>15 853 280</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# Le Collège des médecins de famille du Canada

## Etat des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013	2012
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 958 913	853 540
Amortissement	960 314	702 635
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 9)	2 024 860	1 267 155
Transfert à la FRÉ - Programme d'éducation des patients	(138 738)	-
Avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite	(666 300)	(526 026)
Variation des gains non réalisés sur les placements	(414 874)	(398 688)
	<b>3 724 175</b>	<b>1 898 616</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation des placements à long terme	(788 109)	(2 630 209)
Vente de placements à court terme	300 000	3 500 000
	<b>(488 109)</b>	<b>869 791</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(947 849)	(3 323 669)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 288 217	(555 262)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	975 481	1 530 743
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	<b>3 263 698</b>	<b>975 481</b>
<b>Représentés par</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 142 133	858 913
Encaisse affectée	121 565	116 568
	<b>3 263 698</b>	<b>975 481</b>
<b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des éléments suivants</b>		
Trésorerie	3 263 698	975 481
Équivalents de trésorerie	-	-
	<b>3 263 698</b>	<b>975 481</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	422 437	467 413

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



# Le Collège des médecins de famille du Canada

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

---

Fondé en 1954, le Collège des médecins de famille du Canada (le « Collège ») a été constitué en 1960 par une loi spéciale du Parlement et, en 1968, il a obtenu des lettres patentes aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le Collège a été créé afin de maintenir et d'accroître, par l'enseignement, la recherche et la publication de revues, la compétence professionnelle des membres de la profession médicale exerçant la médecine familiale au Canada.

Le Collège est un organisme sans but lucratif et, par conséquent, il est exonéré d'impôt, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

### 1. Principales conventions comptables

#### a) Mode de présentation

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des résultats d'exploitation ni des actifs et des passifs de chacune des sections provinciales du Collège (les « Sections »).

#### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Collège considère que les dépôts bancaires, moins les chèques en circulation, les certificats de dépôt et les placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus 90 jours à l'achat, sont de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

#### c) Droits d'adhésion reportés

Les droits d'adhésion reportés représentent des fonds constatés d'avance reçus à titre de droits d'adhésion. Les droits d'adhésion sont facturés à la date d'anniversaire du membre et sont constatés graduellement, en montants égaux, sur la période de 12 mois visée.

#### d) Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire comme suit :

Mobilier et agencements	15 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Actifs incorporels	3 ans
Améliorations locatives	Durée du contrat de location

Aux fins de la présentation des informations financières, les immobilisations et les actifs incorporels sont comptabilisés comme suit : tous les biens meubles et immeubles ayant une durée de vie utile de plus d'un an et un coût unitaire ou un coût total supérieur à 1 000 \$; toutes les améliorations locatives ayant une durée de vie utile de plus d'un an et un coût total supérieur à 20 000 \$; le développement de logiciels ayant une durée de vie utile de plus d'un an et un coût supérieur à 7 500 \$ par projet; et des actifs incorporels comme des marques déposées et des droits d'auteur, ayant une durée de vie utile de plus d'un an et un coût supérieur à 10 000 \$ seront capitalisés. Les ajouts aux immobilisations nets dans chaque catégorie au cours de l'exercice sont capitalisés selon la règle de la demi-année.

Au cours de l'exercice, la direction a réduit le seuil de capitalisation pour tous les biens meubles et immeubles de 3 000 \$ à 1 000 \$ (voir ci-haut). En raison de cette éventuelle modification de l'estimation, la charge d'amortissement a dépassé de 3 078 \$ le montant établi si le seuil antérieur avait été utilisé.

#### e) Avantages sociaux futurs

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant au rendement prévu des placements des régimes, à l'augmentation des salaires, à l'âge de départ à la retraite des salariés et aux coûts des soins de santé futurs. Les obligations au titre du régime sont actualisées à l'aide des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, et les actifs du régime sont présentés à la juste valeur.

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

Les obligations transitoires sont amorties sur la durée résiduelle moyenne d'activité des dirigeants actifs qui devraient normalement toucher des avantages en vertu des dispositions du régime.

### f) Instruments financiers

Les actifs financiers du Collège sont composés d'encaisse, d'encaisse affectée, de placements à court et à long terme, de débiteurs, d'intérêts courus à recevoir et de placements à long terme affectés. Les passifs financiers sont composés de créditeurs et charges à payer, de fonds détenus en fidéicommis et de fonds détenus pour des projets externes.

Les actifs et les passifs financiers sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur lorsque le Collège devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, sauf les titres de participation cotés sur les marchés actifs. Ceux-ci sont comptabilisés à la juste valeur. Le Collège utilise l'option de la juste valeur pour évaluer tous ses placements. Tout changement subséquent à la juste valeur est constaté dans l'état des résultats.

Les justes valeurs des placements sont déterminées comme suit : les titres à revenu fixe et les titres de participations sont évalués aux cours du marché en fin d'exercice lorsqu'ils sont disponibles. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs estimatives sont calculées en fonction de titres comparables. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

### g) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les domaines nécessitant l'utilisation d'estimations par la direction comprennent la provision pour créances douteuses, les charges à payer, les apports reportés, les avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite et la charge d'amortissement.

### h) Catégorisation des charges

Les charges présentées à l'Annexe jointe aux états financiers sont catégorisées par centre de coûts et par programme/activité et type de charges.

## 2. Encaisse affectée

L'encaisse affectée comprend les montants détenus dans des comptes bancaires affectés à des dépenses admissibles liées à des projets externes.

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

## 2. Encaisse affectée (suite)

Les montants retenus pour des projets externes se répartissent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Cote air santé	481	12 668
Recherche en formation médicale continue	48 938	48 937
Initiatives visant le VIH	39 879	39 879
Janus - Sondage intégré	31 053	10 959
Association nationale des présidents canadiens de médecine familiale	-	4 125
Système national de recherche - Étude sur l'efficacité des vaccins	1 214	-
	<b>121 565</b>	<b>116 568</b>

## 3. Placements à long terme

Les placements à long terme se répartissent comme suit :

	2013		2012	
	Valeur de marché	Coût	Valeur de marché	Coût
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenu fixe	13 392 923	13 063 758	13 216 568	12 557 421
Portefeuille de titres de participation	6 380 826	4 747 685	5 354 198	4 465 913
	<b>19 773 749</b>	<b>17 811 443</b>	<b>18 570 766</b>	<b>17 023 334</b>
Moins les montants affectés aux Sections				
du Nouveau-Brunswick	-	-	55 931	55 931
du Manitoba	-	-	18 986	18 986
de la Nouvelle-Écosse	-	-	3 927	3 927
de l'Alberta	-	-	2 219	2 219
	-	-	81 063	81 063
	<b>19 773 749</b>	<b>17 811 443</b>	<b>18 489 703</b>	<b>16 942 271</b>

Le Collège détient des placements sous forme d'obligations et d'autres titres garantis par le gouvernement dont les dates d'échéance varient, ainsi que des placements dans des titres de participation. Les taux de rendement de ces placements varient entre 1,08 % et 6,84 % (2012 – 1,3 % à 5,73 %) par année.

Le Collège détient des titres qui sont exposés au risque du marché, au risque de taux d'intérêt et au risque de flux de trésorerie. Ces risques influenceront aussi les volumes futurs des rentrées de fonds, y compris les dividendes, les gains et pertes et le revenu d'intérêts.

La valeur des titres de participation varie selon les conditions du marché boursier, qui sont elles-mêmes influencées par la situation générale de l'économie et du marché. La valeur des titres variera en fonction des circonstances particulières au sein des gouvernements et des sociétés qui émettent ces titres.

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

## 3. Placements à long terme (suite)

La valeur des titres à revenu fixe augmente généralement quand les taux d'intérêt baissent et elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. Les variations des taux d'intérêt peuvent aussi influencer la valeur des titres de participation. Le Collège ne conclut aucun arrangement relativement à des instruments dérivés à des fins de couverture ou à des fins spéculatives.

L'information additionnelle sur les titres à revenu fixe se détaille comme suit :

Durée jusqu'à échéance	2013		2012	
	Valeur de marché	Rendement annuel	Valeur de marché	Rendement annuel
	\$	%	\$	%
De un an à trois ans	4 044 109	1,73	3 175 697 \$	1,87
Plus de trois ans	9 348 814	3,94	10 040 871 \$	3,81
	<b>13 392 923</b>		<b>13 216 568 \$</b>	

## 4. Immobilisations

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	94 085	17 346	76 739	3 706
Matériel informatique et logiciels	2 934 913	1 907 021	1 027 892	1 108 221
Matériel de bureau	201 859	170 290	31 569	30 620
Améliorations locatives	3 582 281	948 996	2 633 285	2 639 403
	<b>6 813 138</b>	<b>3 043 653</b>	<b>3 769 485</b>	<b>3 781 950</b>

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

## 5. Apports reportés

Le Collège reporte des apports dans certains cas, lorsque ces montants ont été payés avant la fin d'un programme particulier, d'un examen ou d'un service à fournir. Ces montants seront comptabilisés comme des produits au moment où ils sont engagés. Les apports reportés se détaillent comme suit :

	\$	\$
Autoapprentissage	887 670	742 895
Frais d'examen	2 087 520	2 077 970
Admissibilité à la certification Pearls	68 979	126 215
Droits d'adhésion	7 454 700	6 344 912
Forum en médecine familiale (FMF)	24 136	19 245
Maintien de la compétence professionnelle (MAINPRO)		
– non-membres	744 559	442 667
Médecin de famille canadien (MFC)	27 708	8 397
Provision pour amélioration locative - rénovation 2014	116 940	-
RCSSSP - USS	-	(1 063)
	<b>11 412 212</b>	<b>9 761 238</b>

## 6. Avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite

Le Collège maintient, pour certains salariés, un régime de retraite qui prévoit le versement de prestations égales à la plus élevée d'une prestation selon un régime à prestations déterminées et celle d'un régime à cotisations déterminées. Le Collège offre aussi à certains salariés d'autres prestations complémentaires dans le cadre d'un régime non capitalisé. Les importantes hypothèses actuarielles suivantes ont servi à établir la charge de retraite périodique et l'obligation au titre des prestations constituées :

			2013
	Régime de pension agréé	Prestations complémentaires	Avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite
Taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime	5,25 %	5,25 %	-
Taux d'actualisation au début de l'exercice	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	5,00 %	5,00 %	5,00 %
Taux de croissance hypothétique de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Durée résiduelle moyenne d'activité (en années)	10	9	16

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

## 6. Avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite (suite)

	2012		
	Régime de pension agréé	Prestations complémentaires	Avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite
Taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime	5,75 %	5,75 %	-
Taux d'actualisation au début de l'exercice	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Taux de croissance hypothétique de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Durée résiduelle moyenne d'activité (en années)	11	10	16

  

	2013			
	Régime de pension agréé	Prestations complémentaires	Avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite	
	\$	\$	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées, 1 <sup>er</sup> janvier	7 470 600	480 400	4 716 700	12 667 700
Coûts des services	730 100	47 100	341 000	1 118 200
Coûts des services passés	(943 000)	-	-	(943 000)
Charges d'intérêts	278 000	21 000	201 400	500 400
Prestations versées	(614 700)	(4 000)	(43 200)	(661 900)
Transfert d'un régime de pension à cotisations déterminées	659 100	-	-	659 100
Perte actuarielle	(881 900)	133 000	(408 300)	(1 157 200)
Obligation au titre des prestations constituées, 31 décembre	6 698 200	677 500	4 807 600	12 183 300
Juste valeur du régime, à la fin de l'exercice	7 594 500	-	-	7 594 500
Excédent (Insuffisance) du régime	896 300	(677 500)	(4 807 600)	(4 588 800)
Solde des montants non amortis				
Coûts des services passés	49 100	-	1 433 200	1 482 300
Perte/gain actuariel(le) net(te)	1 785 600	129 026	965 400	2 880 026
Passif au titre des avantages sociaux futurs, 31 décembre	2 731 000	(548 474)	(2 409 000)	(226 474)

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

## 6. Avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite (suite)

	2012			
	Régime de pension agréé	Prestations complémentaires	Avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite	
	\$	\$	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées, 1 <sup>er</sup> janvier	4 933 400	2 859 700	3 886 800	11 679 900 (note 13)
Coûts des services	218 600	178 700	291 400	688 700
Coûts des services passés	1 097 400	-	-	1 097 400
Charges d'intérêts	278 400	101 400	187 400	567 200
Prestations versées	(127 600)	(1 731 226)	(29 200)	(1 888 026)
Transfert d'un régime de pension à cotisations déterminé	95 300	-	-	95 300
Perte actuarielle	975 100	(144 274)	380 300	1 211 126
Obligation au titre des prestations constituées, 31 décembre	7 470 600	1 264 300	4 716 700	13 451 600
Juste valeur du régime, à la fin de l'exercice	4 459 600	-	-	4 459 600
Insuffisance du régime	(3 011 000)	(1 264 300)	(4 716 700)	(8 992 000)
Solde des montants non amortis				
Coûts des services passés	997 600	783 900	1 612 400	3 393 900
(Perte) gain actuariel(le) net(te)	3 275 500	(3 974)	1 433 800	4 705 326

La charge constatée à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'élevait à 405 210 \$ (2012 – 306 248 \$) pour le régime de retraite à prestations déterminées, à 126 263 \$ (2012 – 282 407 \$) pour le régime à cotisations déterminées et à 4 000 \$ (2012 – 1 731 226 \$) pour les prestations complémentaires.

## 7. Engagements découlant des contrats de location

Les paiements de loyer minimums futurs, y compris les impôts fonciers et les frais d'entretien s'appliquant aux locaux et au matériel de bureau exigibles aux termes de contrats de location-exploitation dont la durée est supérieure à un an s'établissent approximativement comme suit :

	Loyers des locaux, y compris		
	Matériel de bureau	les taxes et l'entretien	Total
	\$	\$	\$
2014	47 609	1 717 370	1 764 979
2015	47 609	1 810 105	1 857 714
2016	47 609	1 870 623	1 918 232
2017	23 805	1 969 077	1 992 882
2018	-	2 028 287	2 028 287
Par la suite	-	4 421 652	4 421 652
	166 632	13 817 114	13 983 746

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

## 8. Fonds de réserve

Le Fonds de réserve a été créé afin de couvrir les baisses imprévues des produits ou les hausses inattendues des frais d'administration et de fonctionnement du Collège, et d'assurer des transferts aux Sections.

Ce Fonds est administré par le Collège, par l'entremise du Comité de direction, en vertu de politiques établies et approuvées par le Conseil d'administration. Une partie des intérêts gagnés sur le total du Fonds de réserve, tel qu'il est établi par le Comité de direction, est remise aux Sections à titre de paiements de transfert.

	2013	2012
	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	15 502 062	14 648 522
Transfert des fonds suivants :		
Fonds non affecté		
Excédent des produits sur les charges avant les transferts de la réserve	2 064 470	885 098
Réserve pour examen	347 261	160 500
Réserve pour Wonca	-	2 900
Programme de l'IHCC	55 661	-
Intérêts créditeurs	201 308	420 416
Gain non réalisé sur les placements	414 874	398 688
	<b>3 083 574</b>	<b>1 867 602</b>
Transfert aux fonds suivants :		
Fonds non affecté		
Réserve pour examen	(242 824)	(122 576)
Planification stratégique	(30 000)	(25 186)
Priorités stratégiques	(16 810)	(20 160)
Groupe de travail sur le secteur des soins de santé	(15 351)	(5 595)
Programme d'éducation des patients		(23 439)
Projet spécial de la présidente	-	(3 166)
Comité sur la gouvernance	-	(5 624)
Financement du MFC pour SpaceMaster (amortissement)	-	(1 971)
Affaires générales - Amortissement des rénovations	(251 642)	(114 521)
Affaires générales - Amortissement de la location du 7 <sup>e</sup> étage	(120 704)	-
Séance de réflexion des directeurs de programme	(69 750)	-
IHCC - Cours sur le CMF	(66 098)	-
Recrutement - MFU	(44 155)	-
Planification de la relève	(34 427)	(471 424)
Wonca	(8 100)	-
Montants versés aux Sections	(224 800)	(220 400)
	<b>(1 124 661)</b>	<b>(1 014 062)</b>
Transfert du fonds de réserve, montant net avant l'élément ci-après	<b>1 958 913</b>	853 540
Transfert à la FRÉ - Programme d'éducation des patients	<b>(138 738)</b>	-
Transfert du fonds de réserve, montant net	<b>1 820 175</b>	853 540
Solde au 31 décembre	<b>17 322 237</b>	15 502 062



# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

## 9. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement

	2013	2012
	\$	\$
Débiteurs	115 580	(987 335)
Intérêts courus à recevoir	(6 472)	13 883
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif à court terme	94 500	102 680
Créditeurs et charges à payer	246 347	1 291 199
Fonds détenus en fidéicommiss pour la Section de l'Alberta	(2 219)	101
Fonds détenus en fidéicommiss pour la Section du Manitoba	(18 986)	867
Fonds détenus en fidéicommiss pour la Section de la Nouvelle-Écosse	(3 927)	179
Fonds détenus en fidéicommiss pour la Section du Nouveau-Brunswick	(55 931)	2 557
Fonds détenus pour les projets externes	4 997	21 793
Apports reportés	1 650 974	821 231
	<b>2 024 863</b>	<b>1 267 155</b>

## 10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de néant (2012 – 25 854 \$) relatif à des remises gouvernementales.

## 11. Éventualités et garanties

Le Collège est exposé à des litiges possibles par le biais de ses divers programmes. Même si le Collège n'est partie à aucun nouveau litige à l'heure actuelle, une provision suffisante a été constituée pour ces questions et par conséquent, la décision finale ne devrait pas avoir un effet important sur son fonctionnement ou sa position financière.

- Le Collège a accordé une indemnisation en vertu des contrats de location pour l'utilisation de diverses installations de fonctionnement. Selon les modalités de ces contrats, le Collège accepte d'indemniser les contreparties relativement à divers éléments y compris, sans s'y limiter, tous les passifs, toutes les pertes, toutes les poursuites judiciaires ainsi que tous les dommages survenus pendant ou après la durée du contrat. Le montant maximal de tout paiement futur potentiel ne peut être raisonnablement estimé.
- Le Collège a convenu d'indemniser tous ses administrateurs et/ou dirigeants, employés, bénévoles ou membres de tout comité dûment constitué du Collège relativement à divers éléments y compris, sans s'y limiter, tous les coûts engagés relativement à des poursuites ou à des procédures judiciaires en raison d'une association avec le Collège, sous réserve de certaines restrictions. Le Collège a souscrit une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants pour réduire le coût de toute poursuite ou procédure judiciaire future potentielle. La durée de l'indemnisation n'est pas définie de façon explicite, mais est limitée à la période pendant laquelle la partie indemnisée a agi comme administrateur, dirigeant, employé, bénévole ou membre de tout comité du Collège. Le montant maximal de tout paiement futur potentiel ne peut être raisonnablement déterminé.
- Dans le cours normal de ses activités, le Collège a conclu des accords qui incluent des engagements d'indemnisation en faveur de tierces parties, des accords de commercialisation, des ententes de confidentialité, des lettres-contrats avec des conseillers et des consultants, des ententes d'impartition, des contrats de location, des contrats relativement à la technologie de l'information et des ententes de service. Ces accords d'indemnisation peuvent exiger du Collège qu'il indemnise les contreparties relativement à des pertes encourues par les contreparties par suite de violations de déclarations et de réglementations ou en raison de réclamations ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. La durée de ces indemnités n'est pas définie de façon explicite et le montant maximal de tout remboursement potentiel ne peut être raisonnablement estimé.

# Le Collège des médecins de famille du Canada

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

### 11. Éventualités et garanties (suite)

La nature de ces engagements d'indemnisation empêche le Collège de faire une estimation raisonnable de l'exposition maximale en raison de la difficulté d'évaluer le montant de la responsabilité qui découle de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux contreparties.

Par le passé, le Collège n'a pas eu à faire des paiements importants en vertu de ces engagements d'indemnisation ou d'engagements similaires et par conséquent, aucun montant n'a été constitué à cet égard dans les états financiers.

### 12. Opérations entre apparentés

Le Collège exerce une forte influence sur le fonctionnement de la Fondation pour la recherche et l'éducation du Collège des médecins de famille du Canada (« FRÉ ») puisque les conseils d'administration des deux entités ont des membres en commun. La FRÉ a été créée pour recueillir et maintenir des fonds visant à soutenir et à promouvoir les programmes d'activités/de récompenses du Collège et de la FRÉ. La FRÉ est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La FRÉ a des représentants au Conseil d'administration du Collège et a un intérêt économique dans le Collège puisque ce dernier verse des fonds pour soutenir les activités de fonctionnement de la FRÉ.

Au cours de l'exercice, le Collège a versé un montant de néant (2012 – 57 447 \$) au titre du programme de Prix et bourses et de 389 054 \$ (2012 – 400 354 \$) pour les dépenses de fonctionnement de la FRÉ.

### 13. Redressement sur exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, la direction a établi que les avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite comptabilisés au bilan ne tenaient pas compte des montants liés aux Sections provinciales du Collège. Par conséquent, les montants comparatifs pour 2012 ont été retraités comme suit :

	Montants retraités	31 décembre 2012 Montants présentés antérieurement
	\$	\$
Bilan		
Avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite	<b>892 774</b>	1 102 674
Capitaux propres - non affectés	<b>(3 430 732)</b>	(3 640 632)
Note 6 - Avantages sociaux futurs et avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite		
Obligation au titre des prestations constituées, 1 <sup>er</sup> janvier	<b>11 679 900</b>	11 877 300
Coûts des services	<b>688 700</b>	701 100
Charges d'intérêts et coûts	<b>567 200</b>	577 000
Perte actuarielle	<b>1 211 126</b>	1 223 626
Obligation au titre des prestations constituées, 31 décembre	<b>13 451 600</b>	13 693 700
Juste valeur du régime, à la fin de l'exercice	<b>4 459 600</b>	4 477 700
Insuffisance du régime	<b>(8 992 000)</b>	(9 216 000)
Perte/gain actuariel(le) net(te)	<b>4 705 326</b>	4 719 426
Passif au titre des avantages sociaux futurs, 31 décembre	<b>(892 774)</b>	(1 102 674)

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2013

---

## 14. Montants comparatifs

Les montants suivants ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers pour l'exercice courant :

	31 décembre 2012	
	Montants reclassés	Montants présentés antérieurement
	\$	\$
État des résultats		
Charges		
Adhésion et affaires professionnelles	1 734 740	1 878 067
Prix et bourses	143 327	-
	<b>1 878 067</b>	<b>1 878 067</b>

D  
R  
A  
F

# Le Collège des médecins de famille du Canada

Annexe des charges

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Salaires et avantages sociaux	Fonctionnement	Comité	2013 Total	2012 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Examens	881 690	5 884 113	183 747	6 949 550	3 577 656
Division des réunions - ASA	630 222	2 377 303	30 882	3 038 407	3 280 751
Affaires générales	2 726 619	1 303 113	-	4 029 732	3 089 720
Éducation médicale continue/ développement professionnel continu	1 522 955	1 112 479	126 843	2 762 277	2 733 230
Direction	1 042 653	502 682	503 244	2 048 579	2 674 318
Recherche - RCSSSP	275 732	1 950 361	95 646	2 321 739	2 336 731
MFC et autres publications	969 694	978 333	22 415	1 970 442	1 981 538
Adhésion et affaires professionnelles	253 862	1 063 117	141 213	1 458 192	1 734 740
Finances	567 071	204 889	3 736	775 696	1 212 400
Technologies de l'information et communications sur le Web	1 011 380	981 965	-	1 993 345	1 773 128
Éducation prédoctorale et postdoctorale	739 642	636 381	319 365	1 695 388	1 587 950
Recherche	580 565	342 706	51 656	974 927	1 286 275
Politiques en matière de santé et rel.ouv.	605 906	172 614	82 758	861 278	811 748
Communications	803 826	301 473	-	1 105 299	745 008
Certification et évaluation	389 467	270 825	64 985	725 277	596 091
Intérêts particuliers ou pratiques ciblées (IPPC)	231 650	77 116	242 879	551 645	499 021
FRÉ	280 547	85 795	22 712	389 054	400 354
Prix et bourses	100 029	42 473	3 108	145 610	143 327
Voie alternative à la certification	78 288	142 995	11	221 294	216 895
Recherche - RCSSSP - AN	1 676	41 156	-	42 832	119 725
Recherche - RCSSSP - USS	13 933	136 127	6 196	156 256	39 039
Division des réunions - Autres réunions	107 958	40 655	-	148 613	179 973
	<b>13 815 365</b>	<b>18 648 671</b>	<b>1 901 396</b>	<b>34 365 432</b>	<b>31 019 618</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.